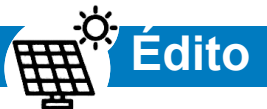




Projet de Ferme Solaire du Burenetz-Engenberg

Commune de Kalhausen et Oermingen



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'existence du projet de la Ferme Solaire du Burenetz-Engenberg élaboré en collaboration avec la ferme Hintermess et le GAEC Saint-Florian. Depuis le lancement du projet, plusieurs scénarios ont été étudiés et adaptés, en tenant compte des enjeux environnementaux, des recommandations des services de l'État ainsi que des remarques des conseils municipaux.

Initié en 2023 par l'entreprise GP JOULE, spécialiste des énergies renouvelables, le projet a été conçu et développé dans le but d'y maintenir une activité d'élevage et de pérenniser à long terme une exploitation agricole. En effet, le parc solaire accueillera des ovins et des bovins sous les panneaux! Ce projet permettra de coupler une activité agricole principale à une production énergétique secondaire.

Une permanence d'information aura lieu le **1^{er} juin 2026 de 10h à 17h30 en mairie de Kalhausen** et le **9 juin 2026 de 10h à 17h60 en mairie d'Oermingen**. Ce sera l'occasion de poser vos questions et de venir vous renseigner.

Critères à respecter



Amélioration du potentiel et de l'impact agronomiques



Adaptation au changement climatique



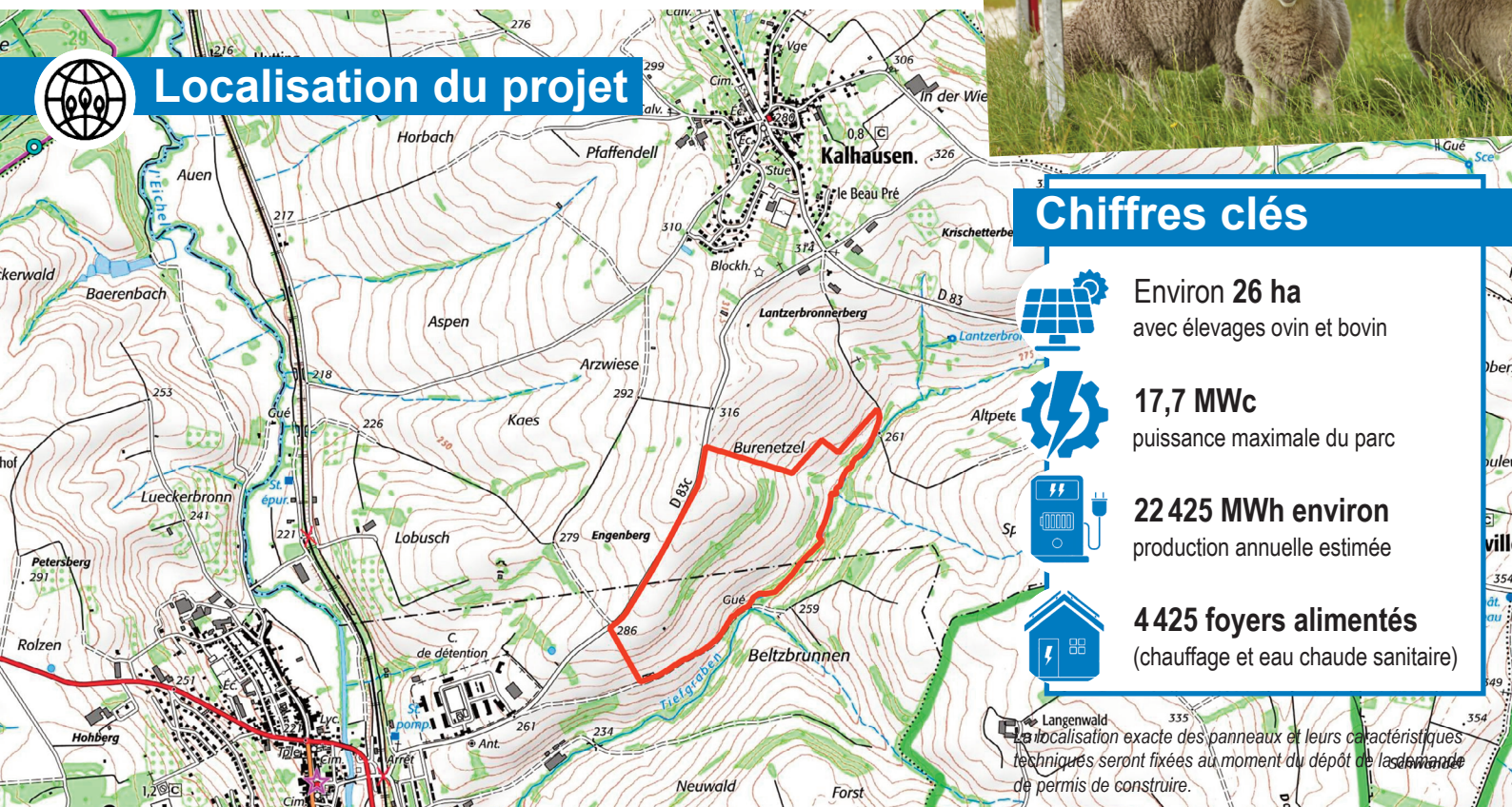
Protection contre les aléas (grêle, sécheresse)



Amélioration du bien-être animal



Localisation du projet



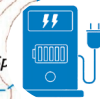
Chiffres clés



Environ 26 ha avec élevages ovin et bovin



17,7 Mwc puissance maximale du parc



22 425 MWh environ production annuelle estimée



4 425 foyers alimentés (chauffage et eau chaude sanitaire)

La localisation exacte des panneaux et leurs caractéristiques techniques seront fixées au moment du dépôt de la demande de permis de construire.

- Janvier : conception du projet agrivoltaïque avec l'exploitant agricole
- Mars : consultation des services de l'État
- Novembre : lancement des études

2023

2024

- Janvier : délibération favorable du conseil municipal de Kalhausen
- Mars : délibération favorable du conseil municipal d'Oermingen



Calendrier du projet

2025

- Mai : réunion avec les élus pour un point de situation
- Octobre : présentation du projet à la Préfecture de Moselle

2026

- Juin : finalisation du plan de masse définitif du parc
- Septembre : passage en Comité Technique avec la Chambre d'Agriculture de Moselle
- Décembre : dépôt de la demande de permis de construire (PC)

2028

- Obtention du permis de construire
- Demande de raccordement au réseau

2029

- Construction du parc agrivoltaïque

2030

- Mise en service de la centrale agrivoltaïque
- Démarrage de l'activité d'élevage au sein de la centrale

2027

- Instruction du dossier de **demande de permis de construire**
 - Passage en **CDPENAF** (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
 - **Avis de la MRAE** (Mission Régionale d'Autorité Environnementale)
 - **Enquête publique**

Pendant 25 à 35 ans

- Exploitation et maintenance du parc solaire
- Suivis environnementaux et agricoles

À l'issue

- **Démontage et recyclage** des éléments de l'installation, y compris les éléments bétonnés et les locaux techniques
- **Réhabilitation du site**



Ressources

Présentation de la technologie solaire, chiffres clés, cadre réglementaire, etc., sur le site du **Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires** du Gouvernement.



Le Parc agrivoltaïque de Burenetzel-Engenberg de A à Z, site mis à jour aux différentes étapes de l'avancement du projet.



Boîte à outils de 11 cartes questions/réponses et 5 fiches synthétiques, sur 5 thématiques, à télécharger sur ce lien.



Permanence d'information

Une permanence d'information aura lieu le **1^{er} juin 2026 de 10h à 17h30 en mairie de Kalhausen** et le **9 juin 2026 de 10h à 17h60 en mairie d'Oermingen**. Ce sera l'occasion de poser vos questions et de vous renseigner sur le projet.



Contact

Chef de projets photovoltaïques



BAGNULS Guillaume
g.bagnuls@gp-joule.fr

Avantages d'un parc solaire



Utilise une **énergie renouvelable et inépuisable**, le soleil, pour créer une **énergie propre**, sans émettre de gaz à effet de serre, ce qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



Ne laisse pas de traces significatives sur le terrain après son démontage, car les fondations ne sont pas lourdes (du fait de la faible prise au vent). **Au terme de son exploitation, la zone pourra donc être utilisée pour une autre activité.**



Crée **des emplois pérennes** et entraîne la **participation d'entreprises locales.**



Stimule l'activité économique locale, grâce aux retombées fiscales et aux indemnités liées aux servitudes.



Dans le cadre de l'agrivoltaïsme, le parc solaire est **adapté à l'activité d'élevage déjà en place**, afin que les ovins et les bovins entretiennent les terrains et bénéficient de l'ombrage des panneaux sans que cela n'altère leur qualité de vie.

GP JOULE

TRUST YOUR ENERGY.

Tout a commencé en 2009, lorsque deux ingénieurs agronomes allemands, **Ove Petersen** et **Heinrich Gärtner**, installent des panneaux solaires sur leurs fermes, qui produisent encore aujourd'hui de l'énergie. L'expérience est une réussite, ils décident alors d'utiliser leurs compétences et leur expérience pour fonder **GP JOULE**. Leur volonté : approvisionner l'industrie, les transports et la société en énergie 100 % renouvelable. L'entreprise est active dans le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, le stockage ainsi que l'hydrogène.

*En France, **GP JOULE** est présent dans plusieurs régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. 200 MW de parcs éoliens et photovoltaïques sont en cours de développement et 150 MW de parcs photovoltaïques sont déjà construits.*

Du développement du projet à la maintenance technique des installations, en passant par la construction des sites et le démantèlement des structures, **GP JOULE** est présent à toutes les étapes des projets éoliens ou solaires.